

Alarme Protim RSI XL

Comprendre son fonctionnement
pour
Optimiser ses performances



Vous utilisez l'alarme Protim RSI XL et nous vous en remercions. Cette alarme totalement autonome ne nécessite aucun raccordement filaire et s'installe rapidement. A chaque manipulation ou déclenchement, sa puce GPRS informe le centre de télésurveillance par une notification ou une vidéo simplifiant les levées de doute.

Nous espérons qu'elle répondra au mieux à vos besoins. Pour cela, il y a quelques principes simples à respecter et que nous allons voir ensemble.

Avant l'installation de l'alarme

1. À la commande

Lorsque vous passez votre commande d'alarme, il est important de nous fournir un certain nombre d'informations qui seront indispensables pour des levées de doute efficaces :

- Une adresse claire et complète : numéro de logement, étage, bâtiment, escalier...
- Pour les logements difficiles à localiser ou avec un accès particulier, indiquer clairement l'accès. Imaginez-vous que nos agents de levée de doute interviennent généralement de nuit et ne sont jamais venus sur les lieux. Il faut donc leur fournir un maximum d'informations.
- Vous devez nous fournir l'accès au bâtiment : code d'accès, badge d'accès. Sans cela, nos agents restent aux pieds des immeubles. Vous pouvez fournir le code d'accès lors de la commande. Concernant le badge d'accès, vous pouvez le remettre à nos techniciens lors de l'installation ou contactez directement M Kasparian (responsable alarme c.kasparian@protim.fr).
- Vous devez nous fournir des contacts complets : nom du gardien référant, son téléphone fixe, son téléphone mobile ainsi que le nom de son responsable avec son téléphone fixe, son téléphone portable et son adresse mail. Toutes ces informations sont indispensables, car chacun d'entre nous peut être malade, en vacance ou tout simplement indisponible. Or, en cas de déclenchement d'alarme, il est important d'agir vite.
- Les informations de contact seront sauvegardées dans notre base de données, mais il est indispensable de les confirmer à chaque nouvelle commande. Chacun d'entre nous étant amené à évoluer.

2. Chez Protim

Avant de partir en intervention, chaque alarme, chaque détecteur et toutes les batteries sont testés dans nos ateliers.

Toutes nos cartes sim ont un numéro de transmetteur individuel qui est la « carte d'identité » de l'alarme.

Toutes nos cartes sim sont multiopérateurs, c'est lors de la programmation de l'alarme que sera choisi du meilleur réseau.

Pendant l'installation de l'alarme

Pendant l'installation, alarme et détecteur(s) sont programmés et testés ainsi que la qualité du réseau GPRS. Nos installateurs simulent différentes actions : mise en service, mise hors service, autoprotection, détection, déclenchement, captation et transmission de la vidéo. L'installation se termine lorsque le télésurveilleur nous confirme que toutes ces informations lui ont bien été transmises.

Pour des raisons qui sont propres à notre activité, ni les alarmes ni les détecteurs ne sont fixés aux murs (cela reste possible sur simple demande). Cependant, il est important que le matériel soit correctement disposé afin d'en tirer tous les avantages. Voici quelques consignes à respecter :

1. Pas de centrale d'alarme en évidence

Nos techniciens ont besoin de vos conseils, ils ont pour consigne de « cacher » la centrale, cela pour lui laisser le temps de se connecter à la télésurveillance en cas de déclenchement. Vous devez donc être présent lors de l'installation afin de décider du meilleur emplacement avec nos équipes.

2. À l'inverse, les détecteurs face aux entrées

En revanche, le détecteur principal doit se trouver face à la porte d'entrée. Même s'il est neutralisé rapidement, la centrale continue à fonctionner. Mieux, elle transmettra une « Autoprotection » au centre de télésurveillance lui indiquant la perte de signal avec le détecteur.

Si vous avez plusieurs détecteurs dans un logement, il est important de ne pas les mélanger. En effet, le détecteur principal vous laisse 15 secondes pour désarmer la centrale, alors que les détecteurs secondaires sont à déclenchements instantanés.

3. Vérifier l'installation régulièrement

Les logements étant visités par différentes entreprises, il vous appartient de vérifier régulièrement que le système est toujours correctement disposé et en service. Les entreprises ayant tendance à déplacer les détecteurs ou oublier de réarmer les alarmes.

Toutes les 24 heures, la centrale nous fait parvenir un test cyclique, véritable bilan de fonctionnement : état des batteries, qualité des connexions, perte de signal, etc. Si, malgré ce test, vous constatez un fonctionnement inhabituel, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service technique au 01 39 56 60 01, par mail contact@protim.fr ou c.kasparian@protim.fr

Mise en service de l'alarme

1. Avec le code, à partir du clavier intégré à la centrale



➤ Passez la main sur le clavier pour sortir l'alarme de la veille. Le clavier s'illumine, l'alarme est prête à recevoir vos ordres.

➤ Composez votre code à quatre chiffres. A chaque chiffre saisi, un petit trait rouge s'illumine pour former au final un carré, validez par **OK**


➤ Après le bip de validation, la centrale émet deux bips de confirmation de la commande et lance les bips de temporisation d'armement : vous avez 45 secondes pour sortir.

Remarque : En cas d'erreur de saisie, utilisez **clr** pour effacer.


2. Avec le badge, à partir du lecteur de badges sur la centrale



➤ Passez la main sur le clavier pour sortir l'alarme de la veille. Le clavier s'illumine, l'alarme est prête à recevoir vos ordres.

➤ Présentez le badge sur la centrale, à l'emplacement du logo  la centrale émet deux bips de confirmation de la commande et lance les bips de temporisation d'armement : vous avez 45 secondes pour sortir.



Remarque : Lorsque l'alarme est en service,  clignote en rouge

Mise hors service de l'alarme

Lorsque vous allez pénétrer dans le logement, l'alarme va vous « voir » et lancer les bips de temporisation avant de se mettre à sonner. Vous avez 15 secondes pour la désactiver. Pour cela, deux possibilités :

1. Avec le code, à partir du clavier intégré à la centrale



➤ Passez la main sur le clavier pour sortir l'alarme de la veille. Le clavier s'illumine, l'alarme est prête à recevoir vos ordres.

➤ Composez votre code à quatre chiffres. A chaque chiffre saisi, un petit trait rouge s'illumine pour former au final un carré, validez par **OK**. Le bip de temporisation s'arrête, le cadenas rouge fermé ne clignote plus, le système est à l'arrêt.


Remarque : En cas d'erreur de saisie, utilisez **clr** pour effacer.

2. Avec le badge, à partir du lecteur de badges sur la centrale



➤ Passez la main sur le clavier pour sortir l'alarme de la veille. Le clavier s'illumine, l'alarme est prête à recevoir vos ordres.




➤ Présentez le badge sur la centrale, à l'emplacement du logo  la centrale émet deux bips de confirmation de la commande. Le bip de temporisation s'arrête, le cadenas rouge fermé ne clignote plus, le système est à l'arrêt.

En cas de déclenchement

1. Déclenchement accidentel avec mise à l'arrêt du système


Vous avez pénétré dans le logement et pour une raison ou une autre, le système s'est déclenché.



Pas de panique, vous saisissez votre code d'accès et appuyez sur 
ou

Vous passez votre badge sur la zone de lecture de la centrale.




La sirène s'arrête.

Quatre bips rapides se font entendre, indiquant qu'il y a eu une alarme. Appuyez sur 

L'oeil () clignote indiquant qu'il y a eu détection. Appuyez sur 

Un chiffre clignote sur la centrale, c'est le numéro du détecteur qui vous a « vu ». C'est généralement le chiffre **2** étant donné que c'est le détecteur principal et qu'il surveille l'entrée.

Appuyez de nouveau sur 

Le clavier s'illumine, l'alarme est hors service, prête à être remise en service.

Parallèlement, nos services sont informés qu'il y a eu un déclenchement d'alarme avec mise hors service du système.

Considérant que la mise à l'arrêt de la centrale a été faite avec le bon code ou le badge s'y référant, Protim n'intervient pas.

Attention : Protim ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte ou de vol du badge. Vous devez impérativement prévenir Protim afin que nous re-programmions l'alarme ainsi qu'un nouveau badge.



2. Déclenchement sans mise à l'arrêt du système

L'avantage de notre alarme est qu'elle permet une levée de doute vidéo. Par conséquent, une vidéo positive avec un animal (généralement chat, pigeon) n'engendre aucune action. Il peut également arriver qu'une forte et brusque luminosité déclenche la centrale, là encore, pas d'action.

Si la vidéo est positive avec présence humaine, deux possibilités :

a. Pendant les heures d'ouverture de loge (8h00-18h00)

Protim contacte le gardien référant sur son téléphone portable pour qu'il vérifie le logement.

Si le gardien ne répond pas, Protim laisse un message et contacte la loge gardiens.

Si la loge ne répond pas, Protim laisse de nouveau un message et contacte le responsable de site.

Sans aucune réponse, Protim a la possibilité de lancer une levée de doute avec maître chien.

b. Pendant le reste du temps (18h00-8h00, weekends et jours fériés)

Protim lance systématiquement une levée de doute physique par un agent de sécurité.

- Notre centre de télésurveillance reçoit l'alarme accompagnée de la vidéo positive avec présence humaine.
- Une levée de doute est immédiatement lancée avec maître chien et véhicule géolocalisé.
- Arrivé sur place, si l'agent constate une anomalie (présence humaine non désirée), il avise les forces de l'ordre avant de transmettre un rapport d'intervention à Protim. Si l'agent ne constate aucune anomalie, il transmet son rapport d'intervention directement à Protim.

INFORMATIONS TRÈS IMPORTANTES :

Les personnes et coordonnées évoluant régulièrement, il est impératif de fournir, à chaque nouvelle commande, toutes les coordonnées gardiens, loges ET responsables (fixes, mobiles, email).

Pour que les levées de doute soient efficaces, il est impératif de fournir les codes ou badges d'accès immeubles, sans quoi nos agents restent aux pieds des immeubles.

Caméra activée

